

3.2

juin - juillet 1976

2.00

HISTOIRE DES TRAVAILLEURS QUEBECOIS

BULLETIN RCHTQ

Pour d'autres renseignements concernant le
"Regroupement de Chercheurs en Histoire des Travailleurs Québécois".

veuillez communiquer avec:

M. J.-D. Thwaites,
Président, RCHTQ,
Département des Lettres et
Sciences humaines,
Université du Québec
Rimouski, Québec
724-1630

Abonnement: Membre \$4.00
 Institution \$5.00

Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec
Bibliothèque Nationale du Canada, août 1976.

TABLE DES MATIERES

	PAGES
1. INTRODUCTION.....	1
2. RAPPORTS SPECIAUX.....	2
Fernand Dumont, Jean Hamelin et Louis O'Neill, "Laval en grève: de quelle université s'agit-il?".....	2
3. RECHERCHES.....	9
Gaston Deschênes, "Les travailleurs québécois et la coopération au XIXe siècle".....	9
Michel Pichette, "Le projet Histoire et conditions de vie des travailleurs québécois, c'est quoi?".....	14
4. ARCHIVES.....	24
Yolande Pinard, "Des archives de femmes pour le début du siècle".....	24
Peter Southam, "Etat de la recherche sur les archives syndicales au Québec".....	40
5. LIVRES ET REVUES.....	45
José E. Igartua, "L'Abbittibbi et le Témiskaming hier et aujourd'hui".....	45
6. NOUVELLES ET CORRESPONDANCE.....	49
1- "Viennent de paraître: 2 études sur les ouvriers québécois".....	49
2- "Labour/Le Travailleur".....	50
3- "Le Mouvement Social".....	51

1. INTRODUCTION

Nous demandons à nos lecteurs de ne pas oublier d'envoyer leur abonnement pour 1977. Votre support financier est essentiel à la continuation de notre effort commun, le Bulletin R.C.H.T.Q.

Nous aimerions solliciter vos manuscrits pour les prochains numéros et recevoir vos commentaires. Pour d'autres renseignements communiquez avec:

Bernard Dansereau,
Centre de documentation en Sciences
humaines, Pavillon Reid,
Université du Québec à Montréal,
C.P. 8888,
Montréal, Québec
a/s Céline Saint-Pierre

Thierry Ruddell,
Musée national de l'homme,
Ottawa, Ontario

Jean-Guy Genest,
Département d'histoire,
Université du Québec à Chicoutimi,
Chicoutimi, Québec

Peter Southam,
Département d'histoire,
Université de Sherbrooke,
Sherbrooke, Québec

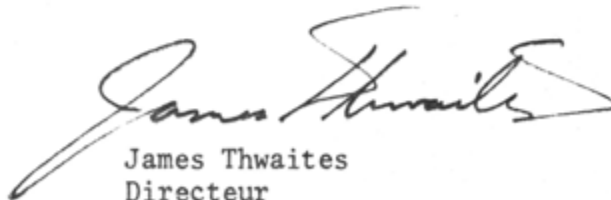
Benoît-Beaudry Gourd,
Centre de documentation régionale,
D.E.U.O.Q.,
Rouyn-Noranda, Québec

Gaétan Vallières,
Département d'histoire,
Université Laurentienne,
Hearst, Ontario

Georges Massey,
Département d'histoire,
Université du Québec à Trois-Rivières,
Trois-Rivières, Québec

Marc Vallières,
Département d'histoire,
Université Laval,
Sainte-Foy, Québec

Charles O'Leary,
Department of Labour Education,
University of Maine, Orono,
Maine, U.S.A.



James Thwaites
Directeur

2. RAPPORTS SPECIAUX

"Laval en grève: de quelle université s'agit-il?" *

Fernand Dumont, Jean Hamelin et Louis O'Neill
Université Laval

La grève qui se poursuit à l'université Laval n'est pas principalement axée sur des revendications salariales. Elle soustend une confrontation idéologique qu'on décèle difficilement de l'extérieur. Voilà pourquoi il nous a semblé opportun d'ajouter un mot d'explication aux commentaires déjà parus dans les média d'information.

Il a été dit que dans le conflit actuel deux conceptions s'affrontent concernant la nature de l'Université. Nous pensons que cette affirmation est exacte.

On peut en effet se représenter l'Université comme étant prioritairement:

- 1) Ou bien une entreprise de type industriel dont le rendement est évalué à partir de critères surtout quantitatifs et dont le fondement est davantage la commodité des administrateurs que la nature des choses administrées;
- 2) Ou bien une collectivité de professeurs et de chercheurs qui, tout en se préoccupant de critères de rationalité et d'efficacité administrative, s'adonnent avant tout à divers types de recherche et à la formation des générations plus jeunes en vue de les rendre capables d'assumer le fonctionnement et la transformation de nos sociétés.

L'université bureaucratique

Selon la logique de la première conception, un corps d'administrateurs contrôle les principaux postes de décisions. Les professeurs sont réduits au rôle d'exécutants, même si on les consulte souvent. A l'université Laval, depuis quelques années, les administrateurs, les commissions et les comités se sont multipliés; la paperasse et les rapports se sont accumulés. Par ailleurs, les décisions n'ont jamais été aussi lentes à venir; et on ne sait plus à la fin qui en est vraiment

responsable. Un tel système, sous les apparences d'un appareil techniquement à la page, coûte très cher: 10, 20, 40 professeurs réunis pour discuter de problèmes en vue de décisions qui leur échapperont en définitive, on peut se demander si c'est du temps et de l'argent bien employés. Quoi qu'on dise, la bureaucratie n'est pas synonyme d'administration rentable.

Dans cette optique, l'appréciation du personnel ne dépend pas de la tâche universitaire comme telle. Par exemple, on considère comme tout naturel - c'est le cas du projet de convention collective soumis par l'université Laval - que la rémunération des professeurs soit définie non pas d'abord en fonction de la responsabilité et de la qualité du personnel enseignant, mais à partir de critères extérieurs à l'université. Ainsi, si on adoptait le projet patronal, l'Université serait partagée en trois castes: les médecins, les membres de certaines corporations, et les autres... Par le fait même, on pénalise celui qui s'est permis de devenir métaphysicien, linguiste ou géographe, et on se trouve à nier qu'enseigner dans une université est une profession qui comporte en soi ses exigences propres.

Remarquons, que ce mode curieux de rétribution reflète et consacre une situation sous-jacente plus grave encore: les différences énormes de ressources consacrées aux divers secteurs de formation à l'intérieur de l'Université. Dans certains cas, on dénote des conditions sévères d'admission des étudiants, un encadrement assuré par un personnel nombreux et bien formé, en vue d'offrir à la société une élite aristocratique identifiée à certaines professions. Dans d'autres cas, on observe l'absence de critères d'admission et un personnel en nombre insuffisant; d'où peut résulter l'émergence d'une sorte de prolétariat intellectuel.

La conception bureaucratique de l'université engendre la confusion entre l'administration et la direction. Par une sorte de subite "grâce d'état", un professeur devient recteur, doyen, directeur de département,

non pas pour jouer un rôle de leadership scientifique et professionnel, mais pour se muer en gérant de l'industrie universitaire. Absorbé par des problèmes de locaux, de budget ou de pelouse, le professeur-gérant laisse tomber sa fonction d'animateur et de leader. Administrateur modestement efficace pour un temps, il risque, au terme de son mandat, d'être confronté avec un difficile problème de réadaptation à sa tâche spécifique d'universitaire. Ce processus de mutation difficile est très coûteux et s'avère en contradiction avec la prétention de rationalité affichée par l'université bureaucratique.

Un des paradoxes de cette université, c'est que l'administrateur occupé quotidiennement à des questions de gérance s'érige en premier définitif des responsabilités de l'université envers la collectivité. La liberté universitaire devient uniquement celle du droit de parole ou d'opinion et non cette prise en charge par le professeur de la bonne marche de l'institution à laquelle il appartient. Le professeur est une espèce de mineur, à qui on doit abandonner la science, mais incapable de concevoir les devoirs de l'université envers la société; seul l'administrateur aurait la faculté de vision et le désintéressement nécessaires.

L'université responsable

La société, surtout par le truchement de l'Etat, fournit à l'université la majeure partie des ressources nécessaires à son fonctionnement. Elle lui suggère aussi un certain nombre d'objectifs, comme la formation de travailleurs sociaux, d'ingénieurs, d'avocats, de médecins, etc. Mais l'université ne fait pas que recevoir des commandes de l'extérieur. Elle doit contribuer à identifier les besoins qu'exprime confusément la société. Plus elle le fait avec clarté et précision, plus la société est en mesure de la juger.

Nous sommes incapables d'accepter sans réserve le slogan qu'on entend parfois: "Le pouvoir aux professeurs". Ce slogan est aussi contestable que celui qui proclame: "le pouvoir aux étudiants" ou que cet autre qui accorde "le pouvoir aux administrateurs". L'université n'appartient pas en exclusive propriété à ceux qui y vivent.

Cependant, l'université étant vouée à l'apprentissage du savoir et à la recherche, il apparaît normal que ceux qui font métier de l'un et de l'autre reçoivent de la collectivité la responsabilité première, quoique non exclusive, d'orienter l'institution. Ce principe dérive d'une tradition fort ancienne et a toujours fait l'objet d'un grand respect dans les pays civilisés.

L'université responsable se définit comme étant d'abord organique. Organique, c'est-à-dire que le pouvoir s'y articule et s'y exerce selon deux lignes d'autorité. La première relève de la direction. Elle concerne les objectifs et les contenus de l'activité universitaire proprement dite. La deuxième, caractérisée par la fonction d'exécution, inclut principalement des activités administratives.

La collégialité s'inscrit dans l'axe du pouvoir de direction et inclut non seulement les professeurs mais aussi, quoique de manière différente, les étudiants, qui sont les agents de leur propre formation et des participants directs dans le développement du savoir.

Dans ce contexte, la liberté universitaire, ce n'est pas celle pour les professeurs d'agir à leur guise et selon leur caprice dans leurs salles de cours ou leurs laboratoires, quitte à ce que les administrateurs assurent à eux seuls la responsabilité devant la société des sommes considérables engagées dans des jeux académiques. La liberté universitaire est ce droit de disposer de conditions de travail, d'une

immunité et de mécanismes qui permettent à des personnes libres et responsables d'assumer le questionnement continu de l'université et de la société. La liberté universitaire ne concerne pas uniquement l'autonomie des individus oeuvrant dans l'institution. Elle suppose une collectivité libre, organique, au sein de laquelle les professeurs, quels que soient leur âge, leur statut, leur prestige, se sentent appartenir à une équipe où les mêmes critères s'appliquent à tous. Il serait donc contradictoire que l'on introduise dans cette collectivité des hiérarchies étrangères aux tâches qui concernent l'université. De même qu'il serait abusif d'ériger le corps professoral en une corporation fermée dont la vie n'obéirait qu'aux intérêts de ses membres, de même il serait inadmissible que des corporations extérieures à l'université transcrivent dans l'existence de celle-ci leurs propres règles de fonctionnement.

Cela n'empêche pas de reconnaître qu'il existe pour la profession de professeurs d'université, comme pour toutes les autres, ce qu'on appelle communément un marché. Les universités, dans le contexte canadien comme ailleurs, sont en concurrence les unes avec les autres. De par leurs travaux, certains professeurs de telle université pourraient être engagés par une autre université avec des émoluments supérieurs. Le syndicat le reconnaît et c'est pourquoi il a accepté que des ajustements de traitement puissent être faits en conséquence. S'il est vrai, qu'on le déplore ou non, qu'il existe dans ce domaine un marché, on peut du moins réclamer que les règles de ce marché demeurent celles de la vie universitaire.

Sans vouloir masquer les multiples problèmes concrets qui sont en jeu dans cette grève, nous avons plutôt cherché à souligner ici que sont en cause deux conceptions que l'on peut se faire de l'université. Au-delà de ce conflit important, se dessine les visées d'une réforme à plus long terme. Il importera de ne pas l'oublier, une fois signée la convention collective.

Il importe aussi dès maintenant de se le rappeler dans les stratégies de négociation.

Le modèle de négociation

A cet égard, nous ne pouvons cacher notre malaise et notre déception au sujet du modèle de négociation que la direction de l'université Laval a imposé à ses professeurs. La théorie du colloque intime entre collègues, cher au recteur Kerwin, a vite pris le chemin de la poubelle. L'Université l'a remplacée par un modèle devenu fréquent dans les négociations qui ont eu lieu dans la région de Québec, en ces derniers temps. On le retrouve dans le conflit du Pavillon Saint-Dominique, celui de Pollack, Seven Up, Trust Général, etc. On pourrait parler de guerilla méthodique. Une étape majeure du processus consiste à aller quérir à l'extérieur un avocat patronal à la poigne dure qui ne connaît rien aux conditions concrètes des travailleurs concernés, mais révèle une grande habilité à ratisser des virgules et à utiliser des méthodes dilatoires. Au lieu d'un dialogue entre la direction de l'Université et ses professeurs, on assiste à une confrontation entre un expert en guerilla patronale et des représentants de professeurs. C'est ce que la direction de l'Université Laval appelle négocier de bonne foi.

En se soumettant aux propositions actuelles de l'Université, les professeurs perdraient peu en termes d'avantages pécuniaires. (certains y gagneraient beaucoup). Ils y perdraient cependant quant à l'exercice du métier. Et l'Université serait la grande perdante, dans sa consistance propre.

A mesure qu'on approfondit la genèse et la nature de ce conflit, on ne peut se défendre de mettre essentiellement en question le processus

de consolidation d'un pouvoir bureaucratique qui est en train de transformer l'Université en unité industrielle de production.

Doit-on laisser ainsi l'Université se dégrader? Voilà un problème qui mérite de préoccuper non seulement les professeurs, mais aussi toute la société québécoise.

* Avec la permission des auteurs et de LE DEVOIR

3. RECHERCHES

"Les travailleurs québécois et la coopération au XIXe siècle"*

Gaston Deschênes

Assemblée nationale du Québec

Le titre qui coiffe ces quelques notes apparaîtra ronflant à quiconque aborde avec un minimum de sérieux l'histoire des travailleurs et celle de la coopération. L'historiographie des travailleurs progresse parce qu'un nombre relativement important de jeunes chercheurs s'y adonnent. On ne peut en dire autant de la coopération car notre XIXe siècle cooopération ne fait qu'émerger de sous un tas de documents inexplorés.

Au point où nous en sommes, les rares chercheurs spécialisés dans ce domaine, il faut se limiter pour l'instant à poser des questions.

Qu'est-ce qu'un travailleur ?

Les chercheurs qui se sont intéressés à l'histoire des travailleurs ont eu à définir quelques notions essentielles. Ils n'ont pas fait l'unanimité. Qu'ils se consolent. La coopération ne fait pas l'unanimité. Les débats récents sur la "vraie" coopération ne sont pas nouveaux. Certains qui croient s'y connaître ne considèrent comme coopérative que ce qui est autogestionnaire et qui ne peut être soupçonné d'exploitation; d'autres qui s'y connaissent, comme Lavergne, qualifient de "semi-orthodoxe" ou de "semi-capitaliste" la coopérative de producteurs sous l'une ou l'autre de ses formes (achat, vente, transformation, crédit et assurances).

Bettelheim va plus loin:

En effet, écrit-il, dans la mesure où les moyens de production sont utilisés en vue de l'appropriation par les travailleurs de chaque entreprise de

valeur produite, ces moyens de production fonctionnent comme capital. Dans ces conditions, la contradiction entre travail et capital, "supprimée" au niveau de l'unité de production, est maintenue à l'échelle sociale. C'est ce que Marx observe lorsqu'il parle des coopératives ouvrières et qu'il remarque que les travailleurs y sont "leur propre capitaliste" dans la mesure où "ils utilisent les moyens de production à mettre en valeur leur propre travail" (Les luttes de classes en URSS, 1917-1923, p. 463).

Que reste-t-il ?

Il y a maldonne quelque part. Parce que le coopératisme est apparu sous ses formes actuelles au moment où naissait le syndicalisme et que tous deux ont Fourier, Hégel, Marx et Proudhon comme contemporains, plusieurs ont cru et croient toujours que les travailleurs ont la propriété (?) exclusive du coopératisme. Or essentiellement, la coopérative n'est ni capitaliste ni socialiste. De nombreux auteurs l'ont démontré mais ceux qui ont mal interprété certaines paroles d'Evangile ("Ceux qui ne sont pas avec moi sont contre moi") ne peuvent imaginer qu'on se tienne ainsi sur la clôture et que l'on conçoive qu'une coopérative prend l'orientation que les individus qui la composent veulent bien lui donner.

Plusieurs ont oublié ce fait essentiel dans les débats récents sur l'orientation du mouvement coopératif québécois par rapport à ses origines. Mais quelles sont-elles ces origines ? Quel fut le rôle des "travailleurs", du "monde ordinaire", du "prolétaire", de "l'ouvrier" dans l'histoire du coopératisme québécois ?

Certaines formes de coopération ont été pratiquées par les agriculteurs depuis la fin du XVIIIe siècle et même auparavant par des agriculteurs qui s'adonnaient à la pêche pour arrondir leurs

revenus. Destinées à l'origine à l'amélioration des cultures, les sociétés d'agriculture semblent avoir d'abord été l'affaire des "gros" cultivateurs. Plus tard, dans le dernier tiers du XIXe, les cercles agricoles les ont supplantées au point de vue du dynamisme et de la décentralisation. Les coopératives agricoles actuelles (dont les premiers pas datent du début de ce siècle) n'étaient pas de la plus grande orthodoxie coopérative et, pour tout dire, tout ce secteur coopératif se situe dans un courant que Bernard Lavergne qualifiait de "semi-capitaliste" ou "de semi-orthodoxe" étant donné qu'une coopérative agricole est formée, en dernière analyse, de petits entrepreneurs privés.

Le secteur des assurances et des secours mutuels partage avec le secteur agricole certains titres d'ancienneté. La plus ancienne société de secours mutuels connue a été fondée au Café des Marchands de Québec (1789) et la suivante parmi les ecclésiastiques du diocèse de Québec (1799). Evidemment, ces sociétés ont ensuite proliféré dans les milieux les plus divers mais il semble qu'elles le firent surtout chez les artisans et les petits patrons, maître-plombiers, maçons, commerçant de lard, etc. Elles n'avaient rien de révolutionnaire, si l'on tient compte du contrôle moral et religieux qu'elles exerçaient sur leurs membres. Plusieurs sont disparues et certains indices nous portent à poser comme hypothèse que ce sont les professions libérales qui ont assuré le leadership dans les rares sociétés qui ont survécu. Quant aux mutuelles-incendie, elles ont surtout été l'arrière des agriculteurs et la plupart d'entre elles entrent dans la catégorie des coopératives de producteurs à l'endroit desquelles Lavergne portait des jugements peu flatteurs.

Les sociétés de construction auraient été un instrument puissant aux mains des travailleurs si ceux-ci les avaient utilisées comme elles le furent dans d'autres pays. Malheureusement, ils ne

semblent en avoir été ni les initiateurs ni... les fossoyeurs. En effet, les notables pullulent dans les quelques conseils d'administration sur lesquels nous avons des informations. Dans la Société de construction de Québec, (1850), on retrouve au moins deux "médecins-futurs-maires-de-Québec" (Morrin et Robitaille) et un haut-fonctionnaire de la ville. Le conseil de la Société de construction du district de Montréal comprend trois marchands, un médecin, un notaire, un avocat, un inspecteur des postes et un "bourgeois". Etaient-ce des philanthropes ? Peut-être.

C'est dans le secteur de la consommation et de la production que le mouvement ouvrier a tenté d'établir des coopératives, mais d'après nos connaissances actuelles, toutes ces entreprises auraient été des feux de paille. Que l'on songe à la Coopérative de construction de Québec (1865), aux "magasins à bon marché" de Médéric Lanctôt (1867), à la coopérative de Pointe-Saint-Charles (1886), à la fabrique de malles (1887), à la coopérative d'imprimerie (1888). Les trois dernières ont été l'oeuvre des Chevaliers du travail dont le message coopératif a donné très peu de fruits. Plus tard, au tournant du siècle, les socialistes (comme Albert Saint-Martin) n'ont pas eu plus de succès, beaucoup moins qu'Alphonse Desjardins qui a trouvé des appuis dans le clergé, dans les cercles nationalistes et "petits bourgeois".

Peut-on affirmer que le coopératisme, "tout comme le syndicalisme est une création de la classe ouvrière dans le cours de sa résistance au capitalisme naissant" ?

Avant de le faire, il faudrait bien définir ce qu'on entend par coopératisme. Il faudrait savoir si ce jugement s'applique au Québec. Il faudrait mieux connaître les expériences coopératives

québécoises au XIXe siècle car il reste encore de nombreuses zones grises. Dans cette dernière tâche, les spécialistes de l'histoire ouvrière peuvent être d'un très grand secours si, au cours de leurs recherches, ils portent attention à cet instrument de promotion socio-économique et de combat que constitue (théoriquement) pour les travailleurs l'association coopérative.

* Le lecteur aura également profit à prendre connaissance de l'article intitulé "Associations coopératives et similaires au XIXe siècle" paru dans la Revue d'histoire de l'Amérique française (mars 1976).

"Le projet Histoire et conditions de vie des travailleurs québécois, c'est quoi ?"

Michel Pichette
Université du Québec à Montréal

I- Préambule

Après une longue histoire, le projet Histoire et conditions de vie des travailleurs québécois, à propos duquel le R.C.H.T.Q. a joué, dans sa phase initiale, un rôle important, connaît aujourd'hui un dénouement concret dont il s'impose de tracer les grandes lignes.

Bref, ce projet, à propos duquel, les membres du R.C.H.T.Q. ont été consultés au cours des derniers mois, a très sensiblement changé. Disons tout de suite qu'il n'y est plus question d'objectifs tels qu'un colloque international et/ou national ni même de colloques régionaux. Sans exclure ces possibilités d'action, le projet HCVTQ se définit maintenant autrement et cela, en vertu, des attentes et propositions concrètes formulées et discutées par les professeurs, chercheurs, groupes populaires et syndicaux qu'il rejoint aujourd'hui sur des bases régionales.

Le projet H.C.V.T.Q. connaît aujourd'hui (avril-mai 1976) un développement concret qui le rend plus précis et en même temps quelque peu différent de ce qu'il était aux moments de sa conception et de sa mise en marche (été et automne 1975).

Si les objectifs fondamentaux n'ont pas changé, les modalités de leur réalisation de même que les formes d'organisation qu'il nécessite et les échéanciers envisagés à l'origine accusent, eux, des différences.

Ce texte se veut une explication et une présentation de ce qu'est - aujourd'hui - le projet connu maintenant sous le nom "Histoire et Conditions de vie des travailleurs québécois".

II- Les objectifs du projet

Il s'impose de dire tout de suite que les différences qu'accuse aujourd'hui le projet sont le résultat d'un développement fondamentalement marqué par la nature même des objectifs qu'il poursuit, à savoir:

- A) 1. Mettre à contribution le maximum de ressources éducatives et scientifiques des universités et collèges du Québec au profit du développement de la connaissance du mouvement ouvrier et des conditions de vie des travailleurs et cela essentiellement défini, à partir des besoins, intérêts et objectifs spécifiques des groupes populaires, des organismes de support aux groupes populaires et des syndicats;
- 2. Rendre disponibles les ressources intellectuelles de ces institutions au bénéfice des travailleurs, des groupes populaires, des organismes de support aux groupes populaires et des syndicats, dans des conditions déterminées par eux;
- B) Inciter les enseignants, chercheurs, intellectuels à contribuer dans leurs travaux quotidiens habituels et dans des activités "spéciales" à la production de connaissances, d'expertises, d'information (etc...), suivant leurs capacités propres, sur les diverses dimensions de la vie ouvrière de leur région et en rapport avec les besoins, intérêts, objectifs à court terme, à moyen terme et à long terme de ces groupes, organismes et syndicats dans leur région;
- C) Que les diverses activités et productions appelées à être faites dans ce cadre, soient toujours le résultat de formes de liaisons concrètes entre ces groupes et ces professeurs et chercheurs;
- D) Que les activités et productions soient toujours conçues de telles sortes qu'elles puissent servir de moyen de formation et de changement aux individus, groupes populaires et syndicaux. Cela signifie que l'objectif poursuivi est la diffusion et la communication dans des formes et dans des modes tenant compte des pratiques éducatives et des pratiques de changements spécifiques à ces groupes, organismes et syndicats;
- E) Développer les formes de liaisons et de coopérations spécifiques par lesquelles ces groupes, organismes et syndicats pourront non seulement encadrer les travaux qui seront produits mais aussi s'appropriier les outils scientifiques dont ils ont besoin;
- F) Développer, dans les institutions, les moyens appropriés (financiers, matériels, organisationnels) pour offrir aux professeurs, chercheurs intéressés par cette "coopération" les supports matériels, financiers, organisationnels et "intellectuels" requis. Et cela, dans la mesure où tout support institutionnel n'entrave pas le rôle déterminant que doivent y exercer les groupes populaires, les organismes de support

aux groupes populaires, les syndicats, les enseignants et chercheurs qui y sont impliqués.

III- Les contraintes et les difficultés

La nature même de ces grands objectifs a commandé et commande un développement qui a dû et doit tenir compte des contraintes et difficultés suivantes:

- A) L'absence, dans les institutions, de conditions requises par un tel projet. Ces conditions sont principalement de deux ordres: matérielles et culturelles.

Matérielles: L'institution n'est pas un lieu "familier" pour ces groupes, organismes et syndicats. Il n'y a aucun lieu "d'accueil" permanent auquel ces derniers peuvent se référer pour connaître les ressources dont ils pourraient éventuellement avoir besoin.

Culturelles: L'institution travaille depuis toujours avec les secteurs les plus favorisés de la population; les travailleurs en sont absents à la fois physiquement et à la fois "culturellement". Plus encore, l'institution fonctionne comme s'il n'y avait qu'une culture, comme si la société était homogène. Le résultat de cette façon d'être c'est la non connaissance et la non reconnaissance de modes d'apprentissages, d'objets à connaître et à analyser, de modes de connaissances, de "besoins" et "d'intérêts" autres que ce qui est spécifique aux catégories sociales favorisées qui la fréquentent et aux organismes publics, privés et parapublics avec lesquelles elle a des liens permanents.

Le corrolaire de cet état de fait, c'est la nécessité d'aller chercher en dehors de l'institution les moyens permettant de développer les conditions par lesquelles les individus, groupes, organismes et syndicats tenus à l'écart de la science et de ses ressources pourront y avoir accès. Bref, il existe une pédagogie, une pratique éducative autre; des besoins, des intérêts, des moyens d'actions autres que ceux qui prévalent dans les institutions. Il faut par conséquent, "inventer" d'autres moyens que ceux auxquels est habituée l'institution. Ces nouveaux moyens nécessitent de reconnaître que l'utilisation des ressources pertinentes dont les groupes populaires, organismes et syndicats peuvent avoir besoin passe par d'autres voies que les voies académiques et "pédagogiques" (etc...) traditionnelles.

- B) Le manque de "préparation", exception faite de quelques individus, des enseignants et des chercheurs.

Ces enseignants et ces chercheurs sont, sinon issus, à tout le moins bien ancrés, dans les modes de vie et de penser des couches les plus "favorisées" que desservent ces institutions. Cela signifie que leur façon de travailler, leur langage, le rapport qu'ils entretiennent avec la science, leur écriture, leur façon de poser les problématiques de recherche, leur choix des objets de connaissance, leur pédagogie, etc... sont souvent aussi étrangers aux groupes populaires et syndicaux que ces derniers le sont pour eux. Bref, tout se passe comme si, bien souvent, il s'agissait d'un autre monde.

Le corollaire de cet état de fait, c'est la nécessité d'associer tout développement du projet H.C.V.T.Q. à des formes concrètes de liaisons entre les enseignants, les chercheurs qui y sont intéressés avec les groupes pour lesquels ils acceptent de travailler. C'est aussi, du côté des professeurs et des chercheurs, la nécessité de se donner les moyens de "formation" requis.

- C) La méfiance légitime des groupes, organismes et syndicats, à l'égard des institutions et des intellectuels qui y travaillent.
- D) La difficulté pour l'enseignant et le chercheur de savoir jusqu'où va son autonomie intellectuelle, c'est-à-dire, la difficulté de savoir à partir de quel moment il cesse de respecter la démarche, la demande et les objectifs poursuivis par le groupe qui recourt à ses ressources.

Le corollaire de cette difficulté, c'est tout le problème de l'approche nécessairement "empiriste" à laquelle des groupes et des syndicats sont contraints de recourir en vertu des urgences auxquelles ils font face.

- E) Difficultés politiques: Les groupes, les organismes et syndicats sont, essentiellement, des "moyens" que se donnent des catégories moins favorisées (à divers titres) de la population, pour faire valoir, imposer, revendiquer, etc... des droits ou des conditions qualitatives et quantitatives de vie, que les institutions et appareils politiques, culturels et économiques en place leur refusent à divers titres.

Le corollaire de cet état de fait, c'est qu'il n'y a pas de neutralité possible.

- F) Les difficultés posées par la nécessité, pour les enseignants et chercheurs, de passer d'une stratégie de la promotion individuelle à une stratégie de promotion collective.

Voilà, en gros, le contexte dans lequel s'est développé et se développe aujourd'hui le projet "Histoire et conditions de vie des travailleurs québécois".

IV- Opérationnalisation du projet H.C.V.T.Q.

Le projet H.C.V.T.Q. se veut un moyen par lequel il sera possible de mettre en place les conditions pertinentes requises pour que:

- a) les groupes populaires, les organismes de support aux groupes populaires et les syndicats puissent utiliser en fonction de leurs besoins, de leurs intérêts et de leurs objectifs propres les ressources intellectuelles et scientifiques que possèdent les institutions d'enseignement et de recherche universitaires et collégiales;
- b) les enseignants, les chercheurs développent les modes appropriés de liaison et de coopération requis pour répondre aux demandes des groupes, organismes et syndicats;
- c) se développe la connaissance de l'histoire du mouvement ouvrier québécois et des conditions de vie actuelles de la population ouvrière dans les diverses régions de la province.

Nous avons déjà fait état, plus haut, des difficultés, contraintes et conditions inhérentes à la réalisation du projet. Nous avons aussi fait état du contexte dans lequel il s'insère. C'est maintenant le moment de dire comment il s'est développé et comment il se développe aujourd'hui.

Le développement du projet H.C.V.T.Q.

- A) Le projet H.C.V.T.Q. ne se donne pas de terme. En d'autres mots, ce que nous recherchons c'est de mettre en place les conditions permanentes requises pour la réalisation de ses objectifs;
- B) Pour se faire, le travail de développement a d'abord consisté en la création de petits groupes régionaux d'enseignants et de chercheurs intéressés par les objectifs du projet et possédant les capacités minimales requises pour lui donner une base régionale impliquant des formes de liaisons, variables suivant les endroits, avec les groupes populaires, organismes de support et les syndicats;

- C) Dans chaque institution à laquelle appartiennent les enseignants et chercheurs mobilisés, se fait un inventaire permanent des ressources pertinentes et disponibles. De la même manière, un "inventaire" des besoins à court terme, à moyen terme et à long terme est fait par les militants des groupes, organismes, syndicats. Le lieu de fonction des ressources et des "besoins" ainsi que l'encadrement des travaux et le choix des projets, est un comité de coordination régional;
- D) Deux priorités ont été et sont actuellement respectées:
1. La mobilisation des enseignants et chercheurs.

Ce qu'il importe ici, c'est de réunir les enseignants et chercheurs dont l'expérience, les "capacités", garantissent maximum qu'ils répondent aux exigences des formes de coopération impliquées par le projet H.C.V.T.Q. La mobilisation des enseignants et des chercheurs se fait en fonction de deux objectifs:

a) répondre à des "besoins" immédiats rencontrés par les groupes, organismes et syndicats de la région;

b) répondre à des besoins non-immédiats mais utiles à ces groupes, organismes et syndicats ou à des besoins concernant la production de connaissances sur l'histoire et les conditions de vie des travailleurs de la région.

Quand il s'agit de recherches à plus long terme et de questions n'ayant pas d'intérêt "immédiat et urgent" pour les groupes, organismes et syndicats, les enseignants et chercheurs mettent en place les conditions par lesquelles leur problématique et les résultats de leurs travaux auront une pertinence pour les groupes, organismes et syndicats;
 2. Mettre en place, là où cela ne l'est pas encore, les moyens garantissant "un lieu de référence, d'information et de coordination stable et permanent" pour les enseignants, chercheurs et groupes, organismes et syndicats de la région.
- E) La création d'un comité inter-régional de coordination du projet H.C.V.T.Q.

A date, soit au mois d'avril 1976, sept groupes régionaux ont été constitués et sont en voie de consolidation dans les centres suivants: Chicoutimi, Québec, Trois-Rivières, Sorel, Sherbrooke, Hull, Montréal.

La réalité inter-régionale du projet se concrétise, à ce stade-ci, par la réunion au sein d'un Comité de coordination de, au moins, deux "représentants" par région.

Les rôles principaux que se donne ce comité sont:

1. la publication d'un Bulletin de liaison;
2. l'organisation éventuelle, suivant la nécessité de colloques ou réunions élargis entre des enseignants, chercheurs et militants de diverses régions sur des questions d'intérêts communs;
3. se donner des moyens d'information et de réflexion sur la problématique générale du travail intellectuel fait en liaison avec les groupes populaires, organismes de support et syndicats;
4. étendre à de nouveaux centres régionaux, le projet H.C.V.T.Q.

V- Conclusions

Le projet H.C.V.T.Q. n'est donc plus, comme cela l'était à son origine, un projet finalisé par l'organisation, en 1977, d'un colloque international, d'un colloque national ou de colloques régionaux sur l'histoire du mouvement ouvrier et des conditions de vie des travailleurs, à l'occasion du 150e anniversaire de fondation du premier syndicat québécois.

Si ce ne sont plus là les objectifs du projet H.C.V.T.Q., cela tient en ce que, au travers le lent travail de consultation, de mobilisation et de développement qui s'est fait - à la base - dans les sept régions actuellement pourvues d'un comité, ces objectifs ne sont pas apparus prioritaires.

Comme nous l'avons écrit plus haut et comme, de plus, cela était au rang des objectifs premiers du projet, dès son origine, il est apparu plus important de mettre en place les moyens et les conditions rendant possible l'utilisation des ressources scientifiques diverses dont ont besoin les travailleurs et leurs organisations pour s'approprier leur histoire et pour connaître mieux leurs conditions de vie.

Les besoins et les attentes formulés tout au long du développement du projet se situent d'abord à ce niveau. C'est pourquoi il a fallu, en premier lieu, développer les conditions que cela requiert.

Mais, cela ne signifie pas pour autant que les objectifs de colloque soient inutiles et qu'il n'y aura pas de colloques sous une forme ou sous une autre. Pour l'instant, il est encore trop tôt pour en décider et surtout trop tôt pour mobiliser sur cet objectif des énergies répondant à des besoins plus profonds.

VI- Invitation aux membres du R.C.H.T.Q.

Par plusieurs de ses dimensions et tout particulièrement par les objectifs de connaissances historiques du mouvement ouvrier et des conditions de vie des travailleurs qu'il poursuit, le projet H.C.V.T.Q. concerne et intéresse les membres du R.C.H.T.Q.

C'est pourquoi, je vous invite à communiquer avec le responsable du projet, dans votre région, si vous désirez y investir quelques-unes de vos ressources.

LISTE ET COORDONNÉES DES RESPONSABLES REGIONAUX DU PROJET H.C.V.T.Q.

1. Chicoutimi

Jean Désy
Département de géographie
Université du Québec à Chicoutimi
930 est, rue Jacques Cartier
Chicoutimi, Québec
Tél.: (418) 545-5346
543-7270

2. Rimouski

James Thwaites (provisoire)
Département d'histoire
Université du Québec à Rimouski
Rimouski, Québec
Tél.: (418) 724-1627
723-1341

3. Québec

Jacques Lagacé
Bureau de la recherche et de l'expérimentation
CEGEP de Limoilou
1300 - 8e avenue
Limoilou, Québec
Tél.: (418) 694-2049
286-3221

Paul R. Bélanger
Département de sociologie
Université Laval
Ste-Foy, Québec
Tél.: (418) 656-2463

4. Trois-Rivières

Georges Massey
Département d'histoire
Université du Québec à Trois-Rivières
3351, boul. des Forges
C.P. 500
Trois-Rivières, Québec
Tél.: (819) 376-5351
379-3378

Normand Paquette
1340, rue Laviolette
Trois-Rivières, Québec
Tél.: (819) 375-1042

5. Hull

Denis Monière
Département de science politique
Université d'Ottawa
Ottawa, Ontario
et
929, rue Cherrier, app. 4
Montréal, Québec
Tél.: (613) 231-4220
522-6031

6. Sherbrooke

Robert Routhier
Education permanente
Université de Sherbrooke
Sherbrooke, Québec
Tél.: (819) 565-5600
569-8834

7. Sorel

Michel Paul
112, rue de la Rive
Sorel, Québec

Tél.: (514) 743-7112

8. Montréal

Robert Couillard
Service social
Université de Montréal
C.P. 6128
Montréal, Québec

Tél.: (514) 343-7223
374-2290

Michel Pichette
Service de l'éducation permanente
Université du Québec à Montréal
1187, rue Bleury
5e étage
Montréal, Québec

Tél.: (514) 282-7030
524-8938

4. ARCHIVES

"Des archives de femmes pour le début du siècle"

Yolande Pinard
Université du Québec à Montréal

Jusqu'à ces dernières années, l'archivistique et l'historiographie traditionnelle ont adopté une attitude discriminatoire à l'égard de ce secteur de recherche qu'est l'histoire des femmes. Il n'est pas question d'analyser ici les raisons d'une telle omission ou indifférence de la part de la majorité des chercheurs, mais un lien certain existe entre cette sous-estimation du rôle des femmes et la société en général. Le mythe de la femme définie comme épouse-mère-ménagère, absente du déroulement historique et témoin passif sinon l'artisane de sa condition d'exploitée est maintenant en voie de disparition, mais la thèse qui affirme la dominance au Canada français d'un système fondé sur le matriarcat a longtemps servi de justification idéologique à ce propos.

La réintroduction des femmes dans le processus de l'histoire est une démarche qui en est encore à ses balbutiements. Identifier les sources d'archives concernant les femmes n'est pas une opération aisée. L'historien qui scrute cette nouvelle piste de recherche est confronté au problème de la quête difficile de documents originaux. Depuis quelques années cependant, des études théoriques et empiriques se multiplient et permettront de construire - et de reconstruire dans bien des cas - l'histoire des femmes sous un triple aspect, historiographique, archivistique et bibliographique.

Le chercheur se heurte à une série de difficultés qui risquent de tempérer son ardeur initiale, par exemple, l'inaccessibilité des fonds d'archives, l'état quelquefois lamentable de certaines sources disponibles et la pénurie des services dont il devrait normalement disposer, l'obligation qu'il a de remplir la fonction d'un archiviste pour compenser l'absence d'inventaires, l'éparpillement des papiers, etc... Certains papiers de femmes importantes sont encore enfouis dans

des archives familiales inconnue des historiens, d'autres sont disparu ou ont été détruits par inadvertance. Le cas s'est déjà produit avec des archives de femmes qui ont fait partie de la première génération de féministes canadiennes-françaises. A ce sujet, nous regrettons la perte des archives personnelles de Mme Rosaire Thibault et d'une partie des papiers de Mme F.-L. Béique, co-fondatrice de la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste¹. Celle-ci nous a cependant légué son autobiographie².

Il est primordial que les femmes renouent avec leurs expériences historiques passées. L'objet de cet article est d'apporter une contribution à cet effort collectif en présentant deux fonds d'archives particulièrement enrichissants pour l'histoire du féminisme au Québec.

Le contenu du dépôt d'archives privées de l'une des plus grandes organisations de femmes au Canada français, la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste (FNSJB), recèle une valeur inestimable. La diversité de l'information recueillie et l'originalité des renseignements qui s'y trouvent éclairent une période assez mal connue encore, celle qui marque les débuts du mouvement féministe montréalais chez les Canadiennes françaises au commencement du siècle. Ils témoignent aussi de la vigueur des revendications féministes de l'époque d'avant 1920. L'historiographie québécoise a presque toujours identifié féminisme et mouvement pour le droit de vote durant les années '20 et '30. L'examen

1- Il nous est évidemment impossible de soupçonner l'ampleur originelle de ces archives bien qu'il est probable qu'elles n'ont jamais été aussi considérables que celles de Marie Gérin-Lajoie. Il ne reste plus des papiers de Mme Rosaire Thibault qu'un petit cahier manuscrit de ses mémoires. La majorité de la correspondance de Mme Béique a été perdue au cours des années. Quelques lettres et documents divers, des notes généalogiques et de la correspondance sur la phase organisationnelle et les débuts de l'Ecole Ménagère de Montréal (1904-1907) ont survécu.

2- Béique, F.-L., Mme. Quatre-vingts ans de souvenirs. Histoire d'une famille. Montréal, Valiquette, 1939. 287 p.

des racines profondes du féminisme chez les francophones a été escamoté. Introduit d'abord par les Canadiennes anglaises à Montréal, il se greffe à la tendance bourgeoise du mouvement féministe qui est très actif à ce moment-là dans le monde occidental. Cette initiative nouvelle démontre également l'existence d'un pluralisme idéologique dans la province.

Le fonds d'archives personnelles de Marie Gérin-Lajoie, qui a créé la FNSJB conjointement avec Mme F.-L. Béique, représente un ajout indispensable à ce premier dépôt archivistique. Ces papiers ont été préservés et n'ont pas trop souffert des vicissitudes du temps. Leur dépouillement nous dévoile la conscience aigüe que cette pionnière du mouvement avait de l'importance de son rôle historique. Certains de ses documents portent même l'annotation 'Pour l'histoire'!

Les seconde et troisième parties de notre article seront consacrées à la description et à l'évaluation de ces deux fonds respectifs. Auparavant, nous croyons utile de présenter brièvement la Fédération comme telle en cernant son orientation idéologique fondamentale.

1- La Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste*

Fondée en 1907, la FNSJB regroupe avant tout des bourgeoises francophones de Montréal. Elle se distingue des associations féminines canadiennes-françaises de cette époque en enrichissant de la dimension féministe-réformiste la qualité des préoccupations sociales des femmes qui s'activent dans les sphères de la charité et de la philanthropie. Fort d'une expérience organisationnelle

* Dans cette section, nous ne faisons pas l'histoire des luttes menées par la FNSJB. Nous référons le lecteur à Marie Lavigne, Yolande Pinard et Jennifer Stoddart, "La Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste et les revendications féministes au début du XXe siècle", Revue d'Histoire de l'Amérique Française, 29, 3 (décembre 1975): 353-373.

dans l'action sociale et politique acquise surtout au Montreal Local Council of Women (MLCW), branche montréalaise du National Council of Women créé par Lady Aberdeen en 1893, ce premier noyau de féministes se dote d'un instrument de lutte autonome afin de préserver sa nationalité et ses croyances religieuses. Par son idéologie première, la FNSJB ne rompt pas avec l'idéologie clérico-nationaliste. Elle s'en sépare néanmoins sur le plan de la formulation de son idéologie particulière qui s'abreuve au mouvement de réforme progressiste qui fleurit dans les villes canadiennes et qui est généré par la montée de l'industrialisation et de l'urbanisation.

Plus de 22 associations s'affilient à la FNSJB et leurs effectifs atteignent au total quelques milliers de membres. Elles se subdivisent en trois types d'oeuvres: 1) les oeuvres de charité qui réunissent des sociétés de dames patronnesses existant antérieurement à Montréal 2) les oeuvres d'éducation 3) les oeuvres économiques formées des associations professionnelles organisées en partie durant l'hiver 1906-1907 pour l'amélioration de la situation des travailleuses dans la métropole.

Canal principal des revendications féministes des Canadiennes françaises pour au moins les deux premières décennies du siècle, la Fédération se concentre sur trois fronts de lutte: les luttes sociales associées au réformisme urbain, les luttes pour la conquête de droits égaux pour les femmes (droit de vote à tous les paliers - municipal, scolaire, provincial et fédéral -, réforme du code civil de la province etc.), et les interventions dans le monde du travail (associations professionnelles et tentatives de réformes dans le domaine de la législation du travail concernant les femmes etc.).

La composition sociale des effectifs de la Fédération n'est pas homogène. Nous identifions des éléments qui proviennent des diverses fractions de la bourgeoisie, de la petite-bourgeoisie et aussi de la classe ouvrière. Cependant, l'appartenance de classe bourgeoise de

la plupart des dirigeantes en détermine l'axe idéologique fondamental. La FNSJB puise dans un triple courant: le féminisme social, le féminisme chrétien et le féminisme de revendication lié au libéralisme réformiste. Sa tactique légaliste s'inspire de l'action des mouvements de réforme urbaine.

Le dirigisme de Marie Gérin-Lajoie, présidente de l'organisme entre 1913 et 1933, est souvent déterminant dans la poursuite de maintes luttes, surtout celles concernant la conquête de droits égalitaires. Un consensus idéologique règne chez les membres autour de l'idéologie de la femme au foyer et de la famille. Le féminisme de revendication prôné par la Fédération sera constamment inféodé à cet aspect plus conservateur de son idéologie ce qui explique certaines de ses défaites et son extrême prudence dans l'action. Valorisant l'idée d'une complémentarité innée entre l'homme et la femme, la Fédération ne s'attaque qu'aux effets discriminatoires engendrés par la division sexuelle du travail en ne questionnant pas le principe de l'inégalité qui règlent les rapports entre les sexes. Paradoxalement, elle lutte pour obtenir l'égalité politique et juridique! Les causes profondes de l'oppression des femmes lui échappent.

Approuvant la division de la société en classes et l'organisation capitaliste du travail, les membres de la FNSJB sont tout aussi réfractaires que leurs maris face à l'attrait grandissant que le syndicalisme international et neutre exerce sur les travailleurs canadiens et québécois et elles souhaitent protéger la partie féminine du mouvement ouvrier de toute infiltration socialiste. Elles instaurent une direction bourgeoise à la tête des associations professionnelles et tentent d'en faire surgir une élite de travailleuses. Ayant une perception négative du travail féminin, la FNSJB justifie son ingérence auprès des

travailleuses par son désir de sauvegarder leur rôle premier de reproductrices dans la famille et de gardiennes du foyer. Elle prétend vouloir rapprocher des intérêts aussi irréconciliables que ceux de bourgeoises et d'ouvrières ce qui la conduit dans une impasse.

Au début du XXe siècle, au Canada français, le radicalisme des suffragettes britanniques hante les esprits et le suffragisme est assimilé à une entreprise qui masculinise les femmes et nie les valeurs qui doivent les définir. Les membres de la Fédération ont intégré cette considération dans leur idéologie sous la forme du féminisme chrétien, le seul à être toléré par l'Eglise. Dès son origine, l'organisation a été encadrée par les autorités cléricales. Ne pouvant contrecarrer le projet de formation d'une fédération nationale féminine, puisque le mouvement était déjà profondément enraciné, le clergé en a accepté la réalisation mais il l'a récupéré en y établissant le patronage de l'évêché.

A partir des années '20, une seconde phase de la vie de la Fédération s'amorce avec son inféodation définitive au féminisme chrétien et l'abandon graduel de son axe de lutte plus politique et plus revendicatif. L'éclatement des multiples contradictions de son idéologie est la cause partielle de ce déclin. Sa soumission au clergé va de pair avec l'essoufflement du mouvement réformiste urbain, coïncide avec l'affaiblissement du féminisme bourgeois qui caractérise le monde occidental à cette époque et clôt un premier chapitre de luttes.

2- Les archives de la FNSJB

Actuellement, les archives privées de la FNSJB sont conservées à la maison de la Fédération, à Montréal, mais les Archives Nationales du Québec à Montréal sont sur le point d'en faire

l'acquisition. Aucune évaluation sur l'importance du fonds en pieds linéaires n'a encore été effectuée et les papiers ne sont pas classifiés. L'ampleur des archives est toutefois considérable.

Nous allons maintenant aborder la description du dépôt. L'ordre dans lequel nous avons choisi de procéder est relatif, mais il offre l'avantage de respecter l'état des sources documentaires.

A) Archives générales de la FNSJB

- a) "Minutes du bureau de direction", 19 octobre 1906 - Il s'agit de l'instance suprême qui chapeaute toute la structure de la Fédération. Ces registres commencent en 1906 avant sa fondation comme telle car ils incluent les procès-verbaux du comité d'organisation de la Fédération.
- b) "Minutes de l'assemblée des déléguées", 29 septembre 1907 - Les déléguées représentent les sociétés affiliées et se réunissent trois fois l'an pour discuter de l'orientation de l'organisation et voter les mesures proposées.
- c) Plusieurs collections complètes de La Bonne Parole (mars 1913 à 1958). En 1913, la FNSJB se dote d'un organe mensuel de diffusion écrite.
- d) "Minutes de La Bonne Parole", 1912-1913. Ce document comprend les procès-verbaux du comité qui a organisé le journal.
- e) Série complète des rapports des congrès que la FNSJB a tenus depuis son premier, au mois de mai 1907. Ces rapports sont publiés.
- f) "Cahiers des présences" à la Fédération.
- g) Deux gros cartables de coupures de journaux qui centralisent une série d'information sur ses activités entre 1907 et le début des années '20.

B) Archives émanant des associations affiliées et de comités spéciaux d'étude

- a) Documentation sur l'organisation des gouttes de lait créées par la FNSJB entre 1910 et 1920. Diverses publications par les différentes sections de l'hygiène. Constitutions des sections paroissiales.

- b) "Minutes du comité central d'études", 21 mars 1918 - 2 avril 1935.
- c) Comité des aides-maternelles fondé en 1927.
- d) Comité de l'Assistance par le travail, mis sur pied pendant la guerre 1914-1918.
- e) Association professionnelle des employées de bureau, fondée le 20 janvier 1907. Livres des procès-verbaux, 20 janvier 1907 -, cahier contenant la "Liste no 1, membres de 1913-1914 à 1961-1962 incl.", cahier avec coupures de journaux, questionnaires et résultats d'une enquête réalisée en 1912 etc...
- f) Association professionnelle des employées de magasins, organisée au cours de l'automne 1906. Procès-verbaux, 11 octobre 1908 -, correspondance, dossier sur la caisse de secours de l'association etc...
- g) Association professionnelle des employées de manufacture, née le 24 janvier 1907 et devenue en 1931, la Société des Ouvrières Catholiques (SOC) qui demeure affiliée à la FNSJB. Procès-verbaux, 17 février 1907 -, correspondance éparsée, rapports, feuilles d'enquête, archives du comité de la fête du travail créé en 1908 par cette association, procès-verbaux du comité des oeuvres économiques de la Fédération, 4 juin 1913 - 1928, etc...

Quant aux trois dernières associations, soit l'Association des institutrices catholiques, section de Montréal (1907-1921), la Société des Aides-Ménagères (1908-1911) et l'Association des femmes d'affaires organisée en 1910, nous n'avons pas retracé leurs archives comme telles. Seuls, quelques lettres et documents divers sont contenus dans des boîtes de correspondance ou disséminés à travers les archives générales.

C) Documents divers

Un troisième groupe de documents se compose d'une quarantaine de boîtes ou dossiers qui rassemblent des lettres et papiers de toutes catégories ainsi que de filières remplies d'information de toutes sortes. Il est évidemment impossible de les énumérer

en entier, mais nous allons indiquer quelques-uns des thèmes cités dans les titres: Correspondance générale de la Fédération, de ses comités, de ses sociétés et associations affiliées sur des questions sociales telles que la tempérance, l'admission des femmes au Barreau, le salaire minimum, les assurances sociales etc.; des manuscrits de La Bonne Parole, une liste de ses abonnés et annonceurs etc.; des informations sur le denier national, la maison de la Fédération et ses pensionnaires etc.; des lettres échangées avec des sociétés et organisations du Canada, des Etats-Unis et l'Union Internationale des Ligues Catholiques Féminines (UILCF), ainsi qu'avec les évêques québécois etc... Ces papiers couvrent une période considérable de la vie de la FNSJB. Ils commencent en 1907, mais nous ne pouvons préciser la date exacte à laquelle ils se terminent puisqu'elle varie en fonction de la durée des luttes et actions entreprises. Ils s'étendent au moins jusque dans les années '40.

D) Collections de revues

Cette dernière catégorie groupe des exemplaires d'environ une trentaine de revues québécoises, canadiennes ou étrangères. Les séries sont pour la plupart du temps incomplètes et leur contenu est d'une valeur inégale. Nous allons énoncer les titres plus rares et moins connus:

- Paysana
- Bulletin des Ecoles Ménagères
- Catholic Citizen (1927)
- Canadian Women League
- Le Petit Canadien (1915)
- National Council Catholic Women
- Bulletin Mensuel de l'Association Catholique des Oeuvres pour la Protection de la Jeune Fille (Suisse)
- La Femme Belge (1914)
- Idéal et Action (Belgique) (1927)
- Aujourd'hui et Demain (Revue belge féminine)
- Jeunesse Vaillante (France)

Ce rapide coup d'oeil démontre l'intérêt que le dépouillement de ces revues pourrait peut-être recéler.

3- Le fonds Marie Gérin-Lajoie

Le fonds d'archives personnelles de Marie Gérin-Lajoie constitue une partie du dépôt des archives privées de la Communauté des Soeurs de Notre-Dame-du-Bon-Conseil dont la maison est située sur le boulevard Gouin, à Montréal³. Les archives de la fondatrice de la FNSJB ont pour la première fois été ouvertes à la consultation au cours de l'été 1973⁴. Il n'existe aucune classification de ces documents. Personne n'en soupçonnait la richesse historique et toutes les hypothèses étaient permises. Les papiers étaient encore enfermés dans leur contenant originel, soit des boîtes à pain, des boîtes à gâteau et même, des boîtes à munitions! Ils sont maintenant regroupés dans 37 boîtes à dossiers, petites et grandes. Nous pouvons distinguer quatre catégories:

A) Correspondance

Nous identifions d'abord deux séries de lettres concernant la FNSJB et cataloguées sous les titres suivants: "Correspondance-Fédération 1907-1913" et "Correspondance-Fédération 1914-1918".

3- Marie Gérin-Lajoie a vécu les dix dernières années de sa vie à la maison de cette communauté créée par sa fille, Soeur Marie Gérin-Lajoie, en 1923. Lors du décès de sa mère survenu en 1945, la fille a hérité de ses archives personnelles et les a elle-même conservées jusqu'à sa mort. A l'automne de 1972, le fonds a été versé au dépôt d'archives de la communauté. Ce fonds particulier doit donc être dissocié des archives religieuses.

4- Ce premier dépouillement s'est accompli dans le cadre d'une recherche collective sur "Les premières féministes canadiennes-françaises du Québec" à laquelle ont participé, outre l'auteur du présent article, Evelyne Bissonnette-Paquette, Johanne Cloutier-Boucher, Marie Lavigne, Rosanne Saint-Jacques et Jennifer Stoddart. Je tiens à remercier tout particulièrement l'archiviste de la communauté, Soeur Alice Blais, de l'aide précieuse qu'elle nous a fournie.

Egalement, nous ajoutons un cahier intitulé "Correspondance - avril 1913-1922" contenant des lettres recopiées à la main par Marie Gérin-Lajoie et engageant la Fédération. Très soucieuse de préserver ses archives, Gérin-Lajoie a pris l'habitude de recopier certaines de ses lettres (dont la copie originale se trouve parfois dans les archives de la FNSJB). Des lettres entre elle et des évêques québécois sont très éloquentes sur les pressions énormes que les autorités cléricales du temps - surtout pour l'année déterminante de 1922 - ont exercées sur la Fédération.

Une série de lettres échangées avec des membres de sa famille nous révèlent les relations qu'elle entretenait avec son entourage et l'opinion qu'on se faisait de ses activités féministes. Les quelques lettres entre elle et son mari sont intéressantes à cet égard.

Le dépouillement de la correspondance entre Marie Gérin-Lajoie et une de ses amies françaises, Léonie Morel. (qui écrivait dans des revues en France), entre 1901 et 1922, nous permet de mesurer l'intensité de l'intervention de la première dans la constitution de la FNSJB. Nous y notons l'admiration qu'elle voue pour le sens pratique des Canadiennes anglaises et leur avant-gardisme, ses hésitations personnelles, le type de féminisme dont elle se réclame et sa décision finale d'organiser le projet.

Une autre série épistolaire, appelée "Correspondance-Lettres d'écrivains surtout: 1896 jusqu'en 1918" réunit des lettres échangées entre elle et des individus aussi différents que Benjamin Sulte (son parent), Léon Gérin, Thomas Chapais, Joséphine Marchand-Dandurand, Madeleine Huguenin, Françoise, Laure Conan, Marie Maugeret qui a créé une revue en France, en 1896, Le Féminisme Chrétien, et un mouvement La Société des Féministes Chrétiens, Marie-Louise de Rochebillard etc...

Il y a enfin un peu de correspondance entre elle et l'Association Educatrice des Franco-Américaines de Lowell aux Etats-Unis ainsi que le MLCW.

B) Documents divers

Mentionnons des articles de journaux sur la FNSJB tirés de La Patrie, de La Presse, etc., et rassemblés sous l'étiquette "Découpures-Fédération 1911-1912".

Nous avons repéré les manuscrits de plusieurs des programmes de cours, des conférences ou des discours que Marie Gérin-Lajoie a présentés sur l'éducation supérieure pour les femmes, l'amélioration de leur condition juridique et la réforme du code civil ou encore la nécessité de faire leur instruction civique; ils ont été prononcés devant l'Ecole Ménagère de Montréal, l'Ecole d'Enseignement Supérieur pour Jeunes Filles⁵, l'Université de Montréal et de nombreuses autres associations ou écoles. Nous avons aussi trouvé des copies manuscrites d'articles qu'elle a rédigés pour des revues telles que Le Coin du Feu (sous le pseudonyme de Yvonne), Le Journal de Françoise et autres. Il y a des écrits pour les journaux, des notes sur le suffrage féminin et un exemplaire de l'ouvrage qu'elle a publié en 1902, son Traité de Droit Usuel⁶.

La lecture de ces documents nous dévoile tout le cheminement intellectuel de cette féministe et le sens de sa pratique individuelle bien avant l'apparition de la FNSJB. Des renseignements

5- Marie Gérin-Lajoie est l'instigatrice de la fondation de cette école qui est devenue le Collège Marguerite-Bourgeoys en 1924. Sa fille y est reçue première bachelière canadienne-française du Québec, en 1911.

6- Gérin-Lajoie, Mme. Traité de Droit Usuel. Montréal, Beauchemin, 1902.

nouveaux surgissent. Citons ses cahiers après son mariage, sur la philosophie, le droit et la condition de la femme.

Les archives de la communauté possèdent aussi une copie dactylographiée en six gros volumes (totalisant environ 2,000 pages) du Journal Intime de Lady Lacoste. Il débute le 8 mai 1866 et s'interrompt le 10 décembre 1919, la veille de sa mort. La valeur historique du document est minime, mais les informations généalogiques qu'il renferme sont susceptibles d'attirer l'attention d'un chercheur éventuel.

N'oublions pas de souligner la présence de quelques livres qui appartenaient à Marie Gérin-Lajoie et d'un exemplaire rare du numéro spécial du Montreal Herald consacré au suffrage féminin, paru le 26 novembre 1913.

C) Revues

- Le Coin du Feu (janvier 1893 - décembre 1896), première revue féminine canadienne-française au Québec et fondée par Joséphine Marchand-Dandurand. Mensuelle.
- La Bonne Parole (mars 1913-1958)

Egalement des numéros de diverses revues françaises féminines ou féministes:

- Le Féminisme Chrétien (quelques numéros pour 1896, 1897 et 1898), revue bi-mensuelle. Il s'agit bien du journal de l'association citée précédemment.
- La Femme Contemporaine (octobre 1903 à 1914, mais incomplet), revue mensuelle.
- La Revue du Foyer (1914, très peu de numéros) revue bi-mensuelle.
- L'Action Sociale de la Femme (quelques numéros pour 1907), revue mensuelle née en 1901.

- Le Travail de la Femme et de la Jeune Fille (quelques numéros pour les années 1907, 1908 et 1909), publication mensuelle fondée en 1900, dont la directrice est Marie-Louise de Rochebillard.
- L'Enseignement Professionnel et Ménager (certains numéros pour 1909 et 1910), qui apparaît en 1909 et qui est une annexe de la revue précédente. La directrice est la même.

D) Documentation iconographique

Nous terminons par une brève mention de la documentation iconographique qui est conservée dans les archives. Il y a des photographies des familles Gérin-Lajoie et Lacoste, d'Antoine Gérin-Lajoie, d'Etienne Parent, de Benjamin Sulte, des soeurs Lacoste, etc... Malgré souvent leur ancienneté, elles sont dans un bon état.

4- Hypothèses et conclusion

L'histoire de la FNSJB et des protagonistes du mouvement féministe à l'aube du XXe siècle est désormais sortie de l'ombre. Ces deux fonds d'archives sont riches sous leur double aspect, quantitatif et qualitatif. Ils fournissent les outils nécessaires pour expliquer les rouages et les mécanismes de fonctionnement d'une oeuvre qui a eu une portée sociale immense.

Il ne faudrait pas commettre l'erreur de penser que seule la reconstitution de la vie de la FNSJB est possible sur la base de telles sources. Ces papiers ne sont pas exclusifs et leur contenu peut déborder sur des secteurs de recherche connexes. Une partie de l'histoire du féminisme québécois y trouve son compte, mais ils peuvent susciter l'intérêt de spécialistes en histoire sociale, dans

le domaine de l'histoire des travailleurs québécois et pourquoi pas, de généalogistes. Des données informent sur les rapports qui se tissent ~~entre~~ cette organisation de femmes et les mouvements réformistes qui existent à cette époque sur la scène montréalaise (sur le terrain du féminisme social, les préoccupations de ces bourgeoises s'ajustent à celles des associations réformistes). L'histoire des travailleurs du Québec prend un nouveau relief avec l'adjonction de sources supplémentaires précieuses sur des catégories de travailleuses parmi les plus exploitées et les plus mal connues de ce temps-là. C'est le cas entre autres des domestiques féminins à Montréal et des ouvrières qui travaillent en manufacture dans différents quartiers de la ville.

Les pionnières deu mouvement n'ont pas vécu leur féminisme en vase clos. Une circulation des idées s'est opérée avec l'étranger et s'est réalisée dans les deux sens à ce niveau. Certains modèles organisationnels ~~ont~~ été empruntés à des associations féminines ou féministes d'outre-mer. Ces échanges ont surtout eu lieu avec des pays comme la France, la Belgique ou la Suisse. Ainsi, le féminisme de Marie Gérin-Lajoie s'apparente au mouvement féministe chrétien établi par Marie Maugeret en France pour juguler les effets que l'on jugeait néfastes du courant féministe radical qui sévissait dans son pays à ce moment-là. Ici, en l'occurrence, c'est le caractère protestant et neutre du mouvement qui provoque l'affirmation de cette tendance et non l'existence concrète d'une pratique féministe révolutionnaire même si on a une peur féroce! Ces archives divulguent des informations supplémentaires sur le type d'action accompli par des femmes de la bourgeoisie étrangère dans leurs pays respectifs. L'échange de revues à une échelle internationale et l'établissement d'une correspondance suivie entre les têtes de file de certains mouvements englobent cette première expression du féminisme dans son contexte occidental.

Ces considérations visent à suggérer la nécessité de constituer un groupe d'étude spécialisé qui serait chargé d'évaluer l'état et la disponibilité des sources d'archives relatives à l'histoire des femmes au Québec, dans le passé et le présent. Un relevé analytique, le plus exhaustif possible, pourrait être compilé. A notre avis, il faudrait élargir l'utilisation et l'exploitation de ces papiers qui, souvent, sont de premier ordre. La centralisation des données solutionnerait en partie le problème de l'éparpillement de plusieurs documents. Une banque d'information bibliographique et archivistique en histoire des femmes mériterait d'être créée à cette fin. Notre texte a été conçu dans cet esprit et nous espérons que des démarches similaires s'ensuivront.

(Voir également l'article par l'auteur à ce sujet dans la revue ARCHIVES de cette année)

"Etat de la recherche sur les archives syndicales au Québec"

Peter Southam

Université de Sherbrooke

Un coup d'oeil rétrospectif sur les procès-verbaux des assemblées du Regroupement ainsi que sur les numéros du bulletin Histoire des travailleurs québécois témoigne d'une préoccupation soutenue de la part des chercheurs pour ce que j'appellerai le "problème" des archives syndicales au Québec. Soucieux de faire avancer l'état des connaissances historiques sur la classe ouvrière d'ici, les historiens voient leurs sources se raréfier dès qu'ils ont fait le tour des statistiques de main-d'oeuvre, des textes de lois et des comptes rendus de journaux. Ils sont évidemment conscients du fait que de telles sources sont souvent plus éloquentes sur les perceptions des milieux sociaux qui les ont produites que sur les réalités du monde ouvrier que le chercheur veut rejoindre. En même temps les historiens sentent que leur interrogation devrait passer par des sources plus directement liées aux travailleurs, mais à ce niveau ils se heurtent à l'état de désorganisation et d'éparpillement qui caractérise les fonds d'archives touchant les luttes et les mouvements ouvriers. Pour surmonter ce problème les membres du Regroupement se sont demandé si la tâche de localisation et d'inventaire des archives syndicales québécoises, qui dépasse manifestement les capacités d'un seul chercheur ou même d'une seule équipe, ne pourrait pas se faire en collaboration. Avec l'aide financière des Archives nationales et de fonds de recherche universitaires, le Regroupement a entrepris des travaux en ce sens. Mais, une fois les travaux entamés, le problème qui, au départ, fut limité à la constatation du mauvais état des sources devient un problème d'opérationnalisation; de perspectives de recherche; de méthodologie; de coordination. Ce problème prend des proportions critiques quand on songe que, pendant que les chercheurs essayent de définir la tâche énorme qui se présente à eux, le processus d'éparpillement et même de destruction d'archives continue en s'accélé- rant.

Sur l'état général des archives syndicales québécoises et sur l'urgence d'une action collective, il n'est pas nécessaire de revenir ici. Des textes tout à fait pertinents ont déjà paru sur ces questions.¹

Mon propos consistera plutôt à faire le point sur les travaux entrepris en ce domaine depuis trois ans ainsi que sur les perspectives qui les ont guidés. L'interprétation des perspectives de recherche sera toutefois tentée seulement dans la mesure où des textes tels que des descriptions de projets et des rapports d'étape le permettent. Rappelons que ce bilan est rédigé à la veille d'un atelier sur les archives syndicales qui se tiendra dans le cadre du congrès de l'IHAF. Nous espérons que cet atelier, sur lequel nous reviendrons en conclusion, servira à faire avancer considérablement l'état de la question.

Nous avons recensé pour les trois dernières années neuf (9) foyers de recherche sur les archives syndicales québécoises. Ces foyers de recherche se groupent autour de deux pôles auxquels correspondent deux perspectives différentes. A partir du premier pôle, certains chercheurs essaient d'établir un plan de travail qui engloberait l'ensemble des structures syndicales de la province. En même temps, d'autres foyers de recherche gravitent autour d'un deuxième pôle où on se préoccupe d'archives dans le contexte d'une ville ou d'une région particulière. Il est évident qu'il y a complémentarité entre ces deux perspectives; toutefois il faudra que les foyers de recherche se concertent s'ils veulent éviter le dédoublement et l'incohérence.

Premier pôle: ensemble des structures syndicales du Québec

Trois foyers de recherche se trouvent regroupés autour de ce pôle:

1- Voir: Jacques Rouillard, "Bilan des archives syndicales au Québec", Bulletin RCHTQ, Vol. 1, no 3, pp. 32-39, et André Leblanc, "La documentation des syndicats: une action collective s'impose", Bulletin RCHTQ, Vol. 2, no 1, pp. 38-39.

le projet de Perspective-Jeunesse enregistré sous le nom "Archives de documentation sur l'organisation syndicale" (ADSOS), le centre d'archives et de documentation de la CSN dirigé par Yves Legault et le centre correspondant de la FTQ dirigé par Robert Demers.

Le projet ADSOS qui visait au départ l'ensemble de la documentation syndicale s'est en pratique concentré sur les archives de la CTCC-CSN, et ce pour l'ensemble du Québec. Deux équipes différentes se sont succédées pendant les deux ans qu'a duré ce projet. Les rapports d'étape témoignent d'une certaine évolution car les équipes n'ont pas eu peur de réfléchir sur la pertinence de leur démarche et de faire ressortir les erreurs de méthode. Le problème majeur est venu du fait que l'équipe ne possédait pas assez de connaissances sur l'histoire du syndicalisme québécois, sur l'évolution de ses structures et sur les biographies des dirigeants. La classification d'ensemble à laquelle ils ont procédé s'est avérée en conséquence défectueuse. Il sera nécessaire de reprendre la classification avant de procéder à la dernière étape: le microfilmage. Le projet ADSOS est celui qui est allé le plus loin dans le sens d'une perspective d'ensemble pour l'inventaire des archives syndicales. Les problèmes de parcours qu'il a rencontrés et qui sont bien exposés dans les rapports d'étape fournissent un apport précieux pour le développement futur de la méthodologie.

Yves Legault et Robert Demers qui possèdent des connaissances qui manquaient aux équipes ADSOS, mais qui ne disposent pas des mêmes ressources, travaillent actuellement à l'élaboration d'un système d'inventaire et de classification pour les archives syndicales québécoises dans leurs structures d'ensemble.

Deuxième pôle: archives syndicales régionales

Dans cette perspective, les deux premiers projets se sont limités à un seul fonds d'archives. Il s'agit d'abord de l'inventaire des

archives du Conseil central de la CSN de Trois-Rivières effectué en 1973 par les étudiants de Georges Massey. Très semblable fut l'inventaire du Conseil central de Québec effectué sous la direction de Gilles Héon, Jacques Rouillard et Peter Southam.

Une approche plus ambitieuse consiste à inventorier l'ensemble des archives syndicales dans une région. James Thwaites dirige depuis plus d'un an un projet en ce sens pour la région du Bas-du-fleuve et de la Côte-Nord. Cet été une équipe sous la direction de Benoit-Beaudry Gourd entreprend l'inventaire de six fonds d'archives du Nord-Ouest québécois et Jean-Guy Genest mène un projet d'inventaire général pour le Saguenay qui inclura une collecte de témoignages oraux.

Enfin pour la région des Cantons de l'Est, Mario Dumais et Peter Southam, ayant trouvé que l'inventaire de l'ensemble des archives syndicales paraissait trop ambitieux, ont décidé de se concentrer sur deux secteurs, le textile et l'amiante. Cette méthode permet de toucher à la fois aux conseils centraux particulièrement impliqués (Thetford, Sherbrooke), aux fédérations (Mines, Textile) et à des syndicats locaux (une vingtaine) avec l'assurance que le tout revêtira une certaine cohérence.

Sujets à discuter entre les foyers de recherche

Lors de l'atelier sur les archives syndicales qui se tiendra dans le cadre du congrès de l'IHAF, il sera possible d'échanger des points de vue sur une série de questions et de problèmes qui ont surgi au cours des travaux d'inventaire. Nous espérons qu'à partir d'échanges portant sur des questions pratiques, nous pourrions déboucher sur des perspectives d'ensemble telles que l'élaboration d'une stratégie concertée de conservation. Voici, en conclusion, une liste du type de questions qui pourraient faire l'objet de discussion lors de cet atelier:

- 1) Localisation: Quelles sont les chances de localiser des archives en s'adressant uniquement aux organismes syndicaux existants? Dans quelle mesure faudra-t-il envisager des stratégies complémentaires (archives de l'Eglise; archives de compagnies; archives personnelles d'anciens officiers)?
- 2) Propriété et droit d'accès: propriété d'archives et structures syndicales; comment négocier l'accès, le prêt ou le don d'archives.
- 3) Forme des inventaires: système de classification et terminologie.
- 4) Publication d'inventaires: peut-on envisager une publication commune?
- 5) Microfilmage: les techniques et les coûts du microfilmage; les limites d'une politique éventuelle de microfilmage.
- 6) Archives sonores.
- 7) Fichier central: y aurait-il lieu de constituer un fichier central des fonds et des personnes clefs?
- 8) Stratégie de conservation: quelles sont les attitudes ou les politiques des centrales et des syndicats locaux face à cette question? Doit-on envisager un regroupement éventuel d'archives dont des syndicats voudraient se départir en un fonds suivant les structures syndicales ou suivant les régions?
- 9) Subventions: sources de subventions; opportunité d'une stratégie commune en cette matière.

5. LIVRES ET REVUES

"L'Abbittibbi et le Témiskaming hier et aujourd'hui. Ouvrage publié sous la direction de Maurice Asselin et Benoit-Beaudry Gourd. Cahiers du Département d'Histoire et de Géographie, no. 2. Rouyn, Collège du Nord-Ouest, 1975."

José E. Igartua,
University of Western Ontario

Ce recueil de dix travaux sur l'une des régions les moins connues du Québec nous rappelle la diversité du territoire québécois et des façons d'y vivre. Le lecteur particulièrement intéressé au sort des travailleurs ne pourra s'empêcher de constater l'influence des rapports de production sur l'ensemble de la réalité sociale: le "développement" de l'Abitibi et du Témiscamingue s'est fait à travers des rapports de force largement extrinsèques, et les structures économiques et sociales qui en ont résulté ont façonné des attitudes de tranquille impuissance qui marquent à l'occasion les textes inclus dans ce recueil. Les thèmes traités vont de la colonisation et du peuplement de la région jusqu'à une réflexion théorique en marge de la marginalité. Les travaux qui retiennent le plus l'attention, outre ces deux premiers, sont la recherche de Jean Laflamme sur le camp de concentration de Spirit Lake, près d'Amos, durant la première guerre mondiale, l'étude de Roger Barrette sur les plans Gordon et Vautrin et la colonisation du Nord-ouest québécois, l'analyse d'Yves Côté sur la croissance et la régression de la ville minière de Duparquet, et l'enquête de Michel Poudrier sur les classes sociales des étudiants du CEGEP du Nord-Ouest, à Rouyn-Noranda.

Il n'est possible ici que de commenter sommairement ces travaux. L'historique du peuplement de la région, par Benoit-Beaudry Gourd, l'analyse de Roger Barrette sur la colonisation durant les années '30 et la réflexion de Jacques Meunier sur la marginalité actuelle du Nord-ouest québécois font bien ressortir la "périphéralité" de la région au sein de la structure économique québécoise comme un plan des perceptions: région inaccessible, l'Abitibi-Témiscamingue attira le capital surtout

par ses forêts et ses gisements miniers; la région servit aussi à l'occasion de déversoir de main d'oeuvre commodément éloigné du centre du Québec.

Déjà en 1915 l'éloignement et l'inaccessibilité de la région en faisaient un endroit propice à l'établissement d'un camp de concentration dont Jean Laflamme retrace l'histoire avec soin. La création de ce camp de concentration avait pour but d'ouvrir des terres qui nourriraient les prisonniers pendant leur internement et que le gouvernement fédéral convertirait en ferme expérimentale après la guerre. Le camp ne dura que deux ans: l'effort de guerre - en l'occurrence les besoins en main d'oeuvre des chemins de fer - eut vite fait de recourir au travail des prisonniers.

L'étude de Yves Côté sur la ville minière de Duparquet illustre un cas concret de "fin du développement". Fondée dans les années '30, Duparquet fut condamnée à végéter après la fermeture de la mine d'or Beattie en 1956. Ceux qui choisirent de rester - trop pauvres ou trop vieux pour aller s'établir ailleurs - tentèrent courageusement de lancer leur ville dans l'industrie touristique. Cette industrie, très sensible aux mouvements saisonniers, suffira-t-elle à remonter l'économie locale? Quel sera l'avenir de cette agglomération marginale, dont le cas est loin d'être unique, qui n'a plus sa place dans le système de production nord-américain mais qui ne renonce pas à vivre? Cela soulève toute la question du développement; les réflexions de Jacques Meunier ne présentent malheureusement qu'un modèle statique de la marginalité sans laisser entrevoir de résolutions possibles aux contradictions qu'il contient.

L'enquête de Michel Poudrier sur les origines (et non les classes) sociales des étudiants du CEGEP du Nord-Ouest mérite quelques commentaires. L'auteur a effectué au CEGEP du Nord-Ouest la même enquête statistique qu'avait menée Claude Escande sur les CEGEPs de Montréal en 1973, mais l'étude de Poudrier ne dépasse guère l'exercice statistique. Elle rapporte certaines données sur la ~~condition~~ sociale des étudiants du CEGEP

sans toutefois intégrer ces résultats dans un cadre théorique bien précis. Par conséquent, il est difficile à Poudrier d'interpréter les données qu'il a recueillies. Il remarque principalement que la classe ouvrière a davantage accès au CEGEP à Rouyn-Noranda et que la classe moyenne y est moins importante qu'à Montréal. Il explique très sommairement le phénomène par les différences dans la répartition des occupations entre Montréal et le Nord-ouest québécois, mais cette explication ne répond pas à la question initiale, soit le degré d'accessibilité à l'éducation collégiale. Il aurait fallu se référer à la différence entre la population potentielle du CEGEP et sa population réelle plutôt qu'à l'origine sociale des Cégepiens ailleurs au Québec. L'étude de Poudrier contribue plus à la sociographie qu'au débat sur la démocratisation de l'enseignement.

Cet ouvrage sur l'Abitibi et le Témiscamingue contient, du dire même de ses rédacteurs, des textes "passablement disparates". Ils témoignent de méthodes et d'intérêts divers et augurent assez bien de la décentralisation de la recherche sur le milieu québécois. On attendra maintenant des productions plus homogènes.

6. NOUVELLES ET CORRESPONDANCE

1- "Viennent de paraître: 2 études sur les ouvriers québécois"

- a) Aux P.U.Q.: l'Action politique des ouvriers québécois de la fin du XIXe siècle à 1919, en collaboration: Recueil de documents présenté par le Groupe de recherche à Montréal de l'Université du Québec sur les mouvements politiques ouvriers, dans le cadre de la Collection "Histoire des Travailleurs québécois"

A lire ces textes datant des années d'émergence d'une toute première conscience politique ouvrière au niveau des ébauches de prise de position, de projets de parti des travailleurs, de projection timide d'une transformation sociétale radicale - on ne peut manquer d'être autant surpris de l'actualité de bien des propos énoncés, que frappé par l'énorme difficulté du défi relevé. Lettres d'ouvriers à des rédacteurs de journaux, brouillons de plans d'organisation, échanges polémiques touchant à l'instruction publique, au coût de la vie, aux divisions déchirantes au sein des groupements syndicaux, échos des luttes anti-conscriptionnistes de la première Guerre mondiale, internationalisme et solidarité des travailleurs... Le lien entre leur avenir à eux, et ce qui est notre présent, est tangible. Comme ailleurs, les réponses se voudront, bien sûr, scientifiques; les interrogations elles-mêmes demeurent profondément humaines.

Ce recueil, premier échantillon d'une littérature politique inconnue qu'on se met enfin à découvrir, est précédé d'une introduction qui situe à grands traits quelques-uns des éléments du contexte historique de l'époque.

La publication de ce quatrième tome de la série que publie le Regroupement des chercheurs en histoire des travailleurs québécois sera suivie bientôt de celle de Jean-Pierre Hardy et Thierry Ruddell, Les Apprentis artisans de Québec, 1660-1815.

Les Presses de l'Université du Québec,
C.P. 250 Succursale N
Montréal, Québec

- b) Le premier numéro des Cahiers R.C.H.T.Q.: Chronologie des mouvements politiques ouvriers au Québec de la fin du XIXe siècle à 1919, en collaboration: Cette chronologie, le résultat des recherches du "Groupe de recherches sur les mouvements politiques ouvriers québécois" (M.P.O.) de l'U.Q.A.M., couvre la période de 1871 à 1919 dans 293 pages. Un instrument de travail indispensable à tous ceux qui s'intéressent à la question ouvrière au Québec - au prix de \$3.99.

Commandes:

R.C.H.T.Q.,
Département des Lettres et
Sciences humaines,
Université du Québec à Rimouski,
Rimouski, Québec

R.C.H.T.Q.,
Département d'histoire,
U.Q.A.M.,
C.P. 8888,
Montréal, Québec

Manuscrits:

Robert Comeau,
Département d'histoire,
U.Q.A.M.,
C.P. 8888,
Montréal, Québec

2- "Labour/Le Travailleur"

Gregory Kealey
Dalhousie University

James Thwaites
Université du Québec à Rimouski

Le premier numéro de Labour/Le Travailleur vient de paraître chez "Dumont Press Graphix". Vous pourrez vous en procurer un exemplaire en envoyant un chèque de \$6.00 à l'adresse suivante:

Labour/Le Travailleur,
a/s Département d'histoire,
Dalhousie University,
Halifax, Nova Scotia

Contenu du volume I:

Bryan D. Palmer, Most Uncommon Common Men: Craft and Culture in Historical Perspective.

Gregory S. Kealey, "The Honest Workingman" and Workers' Control: The Experience of Toronto Skilled Workers, 1860-1892.

Jacques Rouillard, Le Québec et le Congrès de Berlin, 1902.

Wayne Roberts, Artisans, Aristocrats and Handymen: Politics and Unionism among Toronto Skilled Building Trades Workers, 1896-1914.

Gerald Friesen, "Yours in Revolt": Regionalism, Socialism and the Western Canadian Labour Movement.

Bruce Scott, "A Place in the Sun": The Industrial Council at Massey-Harris, 1919-1929.

Paul Larocque, Aperçu de la condition ouvrière à Québec (1896-1914).

Michael S. Cross, To the Dartmouth Station: A Worker's Eye View of Labour History.

3- "Le Mouvement Social"

Pendant son séjour à l'Université du Québec à Rimouski, comme professeur-invité, Mme Michèle Perrot nous a proposé de rédiger pour la revue Le Mouvement Social une série d'articles brefs sur le mouvement ouvrier au Québec des origines à nos jours.*

Il s'agit d'articles concentrés sur des thèmes particuliers et non pas une simple historique. La longueur totale du volume devra être de 120 pages, et il faudra le remettre à Mme Perrot au plus tard au début de novembre 1977 pour publication en 1978.

Veuillez nous communiquer vos suggestions quant à la structure de cette série et à la contribution particulière que vous nous proposez de faire. Merci à l'avance.

James Thwaites,
R.C.H.T.Q.,
Université du Québec à Rimouski,
300, Avenue des Ursulines,
Rimouski, Québec

* (Sous réserve du Comité de rédaction de la revue)